



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **V TELECOM SARL**, Rue de l'Aéroport 1,
1215 GENEVE
2. Date du prononcé de dissolution: 30.08.2012
3. Suspension de faillite: 22.11.2012
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.12.2012
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** fourniture de services à valeur ajoutée de voix, donnée et image, intégration de solutions et prestations de services dans le domaine des télécommunications, équipements et réseaux et de télécommunications, nouvelles technologies, internet téléphonie, réseaux d'entreprise; la société exercera son activité sur le plan international, ayant son siège rue de l'Aéroport 1 à Genève

Pour tout renseignement :
Groupe n°1 022/388.89.01
2012 001433 L / OFA1

Office des faillites
1227 Carouge GE

00843005

